



ENGAGEMENT MORAL

Afin que l'ambiance sportive au sein du club soit sereine, que les entraînements et rencontres avec les équipes extérieures se passent au mieux, voici l'engagement moral que nous vous demandons de signer en même temps que votre licence :

- Ne pas porter atteinte aux entraîneurs
- Ne pas porter atteinte aux décisions de l'arbitre
- Ne pas porter atteinte à ses coéquipiers et à ses adversaires
- Respecter les horaires d'entraînements
- Savoir être tolérant
- Refuser toute forme de violence
- Rester fidèle à son engagement.

En vous remerciant.

Le Bureau

Signature de l'adhérent

Signature des parents